



Jean-Philippe Bastias



Valérie Boisliveau



Thierry Bortier



Martine Desaules



David Espin



Pascale Monchal



Boris Violet

URGENCE SALAIRE

Le résultat net au 31 mars 2022 affiche une augmentation de 31,4 % par rapport à celui de mars 2021 avec 58,8 M€. Seul nuage dans ce ciel azuréen, la hausse des taux du livret A et de refinancement de la BCE dont l'impact se mesurera au prochain trimestre.

Pendant que nos dirigeants se félicitent et souhaitent que les salariés produisent autant et pourquoi pas plus qu'en 2021, l'inflation continue de progresser. En avril, les prix à la consommation ont augmenté de 4,8 % par an.

Le récent versement de la part variable et de la prime d'intéressement a été évidemment le bienvenu dans ce contexte économique.

Mais comme tout le monde le sait, ces éléments de rémunération sont à la fois **annuels et surtout aléatoires**. Et comme tout un chacun, je paie mon loyer, mes factures d'énergie, tous les mois et mon plein d'essence chaque semaine.

Il y a urgence à ce que notre employeur qui peine tant à recruter au point de verser des primes de cooptation exorbitantes pour l'embauche de nouveaux entrants se mette très rapidement autour de la table des négociations sur les salaires.

Les dernières NAO ont débouché sur un déplorable accord signé par le SNE CGC et la CFDT dont le contenu porterait à rire si seulement c'était drôle.

Une prime de 1000 € dont 600 € étaient décidés par BPCE dans toutes les caisses d'Epargne et un tout petit bonus de 400 € pour la 1ère Caisse de France ! Quand en Loire Drôme Ardèche on a perçu 2000 € ou encore en Midi-Pyrénées 1500 €, pas de quoi être fiers des signataires. Quant aux mesures salariales individuelles en baisse, nombreux sont ceux qui cherchent encore leur montant, sur leur feuille de paie.

Ne parlons pas des 0,8 % d'augmentation générale...

Sud ne dit pas merci aux syndicats réformistes qui pleurent aujourd'hui dans le giron du directoire : "pouvoir d'achat où est passé mon pouvoir d'achat ?".

Sud réclame des augmentations de salaire pérennes indexées sur l'inflation pour tous les salariés. Tous les éléments de salaires du Socle social doivent être revus sous peine de ne pas subsister à l'érosion monétaire et de disparaître comme peau de chagrin. Il y a URGENCE SALARIALE madame et messieurs du directoire de la 1^{re} Caisse d'Epargne de France.

A Paris, le 10/05/2022

Votre **SYNDICAT**
à la **CEIDF**

64-68 rue du

Dessous des Berges

75013 Paris

01 70 23 53 40 (38)

06 59 29 75 46

sudceidf@orange.fr

www.sudbpce.com

